



MODALITÉS DE PAIEMENT

Modes de paiement : par chèque ou argent comptant.

Frais d'administration : 15 \$ (non remboursables) payables au moment de l'inscription.

Ces frais d'administration sont exigibles lors de l'inscription et non remboursables à moins qu'aucune entente ne soit possible quant à l'horaire. Ils s'appliquent à chaque dossier individuellement. Il n'y a donc pas d'inscription familiale.

Les dossiers seront traités sur réception des frais d'inscription. Les cours ne pourront commencer que lorsque les chèques postdatés, le cas échéant, nous auront été remis.

Options de paiement pour les frais de cours :

La totalité des frais de cours est exigible à l'inscription. Vous pouvez opter pour un, deux ou trois versements en nous remettant des chèques postdatés au moment de l'inscription.

Inscription par session

Veillez consulter la grille des tarifs pour connaître les coûts et les montants des versements.

Nous offrons une remise de **10%** sur l'inscription de chaque personne supplémentaire d'une même famille.

Veillez émettre votre chèque à l'ordre de « VOXALIK »
Et l'expédier à :
VOXALIK
1521, av. Saint-Louis, C.P. 303
Plessisville (Québec)
G6L 2M7

S'il y a lieu, un accusé de réception vous sera expédié par courriel. Inscrivez l'adresse info@voxalik.com dans vos contacts pour vous assurer de recevoir nos courriels.

Les chèques postdatés doivent nous parvenir dès le premier cours de chaque session.

Un reçu d'impôt sera émis et envoyé par courrier en janvier pour les cours reçus dans l'année.

Des frais de 40 \$ seront facturés pour tout chèque retourné.

Voxalik se réserve le droit d'interrompre les cours en cas de paiement en souffrance.

Remboursement

- Aucun remboursement après le premier cours.



ENTENTE ET RÈGLEMENTS

ENTENTE

Obligations de Voxalik

- Voxalik s'engage à donner à l'élève les cours de musique auxquels il est inscrit, selon la fiche d'inscription, à raison d'une fois par semaine selon l'horaire convenu entre le professeur et l'élève ou le parent, soit 14 cours à la session d'automne, 14 cours à la session d'hiver et 7 cours à la session printemps/été.

Obligations de l'élève et/ou de son parent

- Régler les frais d'administration et les frais de cours.
- Assumer le coût des cahiers de musique et/ou matériel requis pour le cours.
- Se présenter à son cours selon l'horaire établi par le professeur et l'élève ou le parent.
- Avertir directement le professeur en cas d'absence ou de retard. S'assurer de conserver les coordonnées du professeur à cette fin. (Voir le règlement « absences » ci-dessous).
- Respecter les règlements de l'école.
- Le parent ne peut assister au cours de son enfant. Celui-ci devra attendre à l'extérieur de la classe.

RÈGLEMENTS

- Surveillance
 - Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte avant et après la leçon.
 - Aucun enfant ne doit rester sans surveillance dans les locaux de Voxalik, les corridors ou les toilettes. Cette surveillance n'est pas la responsabilité du directeur, des professeurs ou du concierge, mais celle des parents des élèves.
- Absences
 - Veuillez communiquer directement avec le professeur pour l'aviser d'une absence. La direction de Voxalik ne peut s'engager à faire le message rapidement. Si possible, avertir le professeur au moins 24 heures avant le cours pour lui permettre de réaménager son horaire.
 - En cas d'absence de l'élève, le professeur n'est tenu de remettre le cours qu'en cas de raison majeure et s'il en a la disponibilité. Il peut remettre un cours pour une absence qu'il juge motivée, mais seulement s'il a été avisé au moins 24 heures à l'avance. À la deuxième absence motivée, le professeur a le droit de ne pas remettre le cours s'il démontre à la direction de Voxalik qu'il n'a plus de disponibilité.
 - Cette règle n'est pas immuable, mais dans les faits, considérant l'horaire de chacun, la disponibilité des locaux, les motifs des absences et leurs fréquences, les congés, ainsi que les incontournables changements d'horaire du musicien actif dans sa profession, il est impossible de garantir la remise d'un cours à tous en tout temps. En partant du principe que le professeur est présent chez Voxalik durant l'absence d'un élève, il est très difficile de justifier qu'il ne soit pas payé. L'élève doit donc prendre cela en considération lorsqu'il s'engage en début de session.
 - D'autre part, le professeur a l'obligation de remettre un cours s'il s'absente. Une prolongation de 2 semaines est prévue à la fin de chacune des sessions pour ces remises.

VOXALIK – 1521, av. Saint-Louis, C.P. 303, Plessisville, Qc, G6L 2M7

Téléphone : 819-809-1154



- Il n'y a pas de cours les jours de congés fériés suivants :
Fête de la St-Jean (24 juin), Fête du Canada (1^{er} juillet), Fête du travail (premier lundi de septembre) et la semaine de relâche scolaire en mars.
- Retards
 - En cas de retard de l'élève, les minutes perdues ne sont pas remises. Toutefois, les minutes de retard du professeur sont remises intégralement à l'élève.
- Abandon/Remboursement
 - À moins d'un accident ou de toute autre raison sérieuse exposée à la direction, aucun remboursement ne sera consenti pour un abandon durant une session. L'élève s'engage à l'inscription pour 14 cours pour la session d'automne et/ou 14 cours pour la session d'hiver et/ou 7 cours pour la session printemps/été. Voxalik se doit non seulement d'honorer les contrats des enseignants mais aussi de leur garantir le temps nécessaire pour établir un climat de confiance avec leur élève. Un abandon doit être notifié **par écrit** à la direction de Voxalik.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Monsieur Kéven Fontaine-Paquet est le directeur général de Voxalik

- Les communications entre Voxalik et les élèves/parents se font généralement avec M. Kéven Fontaine-Paquet au 819-809-1154 ou par courriel à info@voxalik.com.
- Pour les questions d'absence ou de retard, les communications se font directement avec les professeurs.

COURS DE MUSIQUE

Nos professeurs sont des pédagogues polyvalents qui savent travailler avec l'élève en choisissant le répertoire et les exercices convenant au niveau et au style de chacun.

- Il s'agit de cours individuels et non pas de cours de groupe.
- Ces cours sont ouverts à tous.
- Nous avons actuellement des élèves de 8 à 65 ans.